



# LA TÉLÉRÉALITÉ : UN MOYEN POUR DÉCONSTRUIRE LES STÉRÉOTYPES ?

Maï Paulus

Analyse ASPH 2018

<sup>1</sup> <https://www.channel4.com/programmes/the-undateables>

**Analyse ASPH 2018 :**  
**Réflexions critiques sur l'actualité politique, sociale, culturelle et économique**

Éditrice responsable :  
Ouiam Messaoudi  
Rue Saint-Jean 32-38 – 1000 Bruxelles



La question du handicap se retrouve dans une multitude de domaines. L'accueil de la petite enfance, l'enseignement, l'emploi, le logement, la culture, les soins de santé ou encore l'accessibilité physique des lieux ne représentent que quelques exemples des sujets que nous traitons. Le domaine de la vie sexuelle et affective des personnes en situation de handicap fait également partie des thèmes qui, aujourd'hui, trouvent leur place dans le débat public. Ce thème est pourtant longtemps resté « tabou ».

En ce sens, les médias jouent un rôle important dans la diffusion de certaines questions de société. Or, la représentation sexualisée et sexuée du corps handicapé a peu été abordée au travers de ces moyens. La question qui nous anime dans cette analyse est de savoir si la télé-réalité exerce une influence sur la manière dont le public (personnes en situation de handicap ou non) perçoit la vie quotidienne des personnes en situation de handicap, notamment la vie affective, et ce que cela peut nous apprendre sur la manière dont nous appréhendons « l'autre ». Pour ce faire, nous nous intéressons à un cas particulier au travers d'une émission diffusée pour la première fois au Royaume-Uni en 2012, *The Undateables*.

Nous commençons par présenter brièvement l'émission et voyons dans quelle mesure cette téléréalité, bien que partant d'une idée originale (« montrer que les personnes en situation de handicap ont aussi le droit d'avoir une vie sexuelle et affective »), renforce finalement certains stéréotypes concernant la vie amoureuse des participant.e.s. Nous considérons également la manière dont le programme véhicule une certaine normalisation des comportements dominants plutôt qu'une appréciation de la différence et une naturalisation de celle-ci. Finalement, nous nous posons la question de la place des personnes en situation de handicap dans les émissions destinées au grand public et l'importance de décoder les valeurs et normes sous-jacentes à de telles diffusions.

## L'émission «The Undateables»

Littéralement, le titre de l'émission pourrait se traduire par « *ceux qui ne peuvent pas avoir de rendez-vous* ». Cette série est actuellement composée de neuf saisons, contenant 41 épisodes de 60 minutes. Cette émission, d'origine anglaise, vient d'une volonté de représenter davantage les personnes en situation de handicap à l'écran et à la radio, suite à la *Disability Discrimination Act*<sup>2</sup> de 1995 (Barker *et al.*, 2018).

Le programme propose de suivre, dans chaque épisode, trois personnes dans leur « quête » afin de trouver un.e partenaire. Les protagonistes de cette téléréalité présentent certains troubles des apprentissages, des troubles neurologiques (comme le syndrome de Gilles de la Tourette), des troubles du spectre de l'autisme et certaines difficultés de mobilité.

L'émission se centre donc uniquement sur des personnes présentant diverses « difficultés », segment de la population qui n'avait que peu été approché par les producteurs d'émissions. Elle a

<sup>2</sup> Aujourd'hui remplacé par l'*Equality Act* 2010, qui rend illégal tout acte contre les personnes en situation de handicap lié à l'emploi, l'accès aux biens et services, etc. Pour plus d'informations, voir <https://www.rnib.org.uk/information-everyday-living-your-rights/disability-discrimination-act-dda>, consulté le 24/10/2018.

donné lieu à un grand engouement de la part des téléspectateurs. À première vue, l'émission semble démontrer que « tout le monde » peut jouir d'une vie affective et sexuelle. Ainsi, selon les producteurs « *le programme tente de défier les préconceptions concernant le handicap* » (Barker *et al.*, 2018). Pourtant, dans les faits, ce but n'est pas tout à fait atteint. Nous en discutons dans la suite de cette analyse.

Les protagonistes sont inscrit.e.s dans une agence de rencontre qui se charge de leur trouver une personne qui leur conviendrait et l'émission invite les téléspectateurs à connaître les attentes et projections des protagonistes sur leur partenaire potentiel.le, ainsi que les préparatifs pour se rendre au rendez-vous, séquences entrecoupées par des interviews des participant.es, ainsi que de leurs parents, du personnel des agences de rencontre et des personnes qui rencontrent ces participant.e.s.

Selon Balázs Boross et Stijn Reijnders (2018 : 2), « *malgré la prolifération des représentations dans la culture populaire d'aujourd'hui, les personnes en situation de handicap apparaissent rarement dans les médias comme des participants multidimensionnels avec leur propre histoire* ». En cela, le programme permet de s'intéresser à leur expérience quotidienne, notamment dans sa dimension affective. Ce sujet est longtemps resté sous couvert du « tabou », entouré de préjugés, pour le grand public, mais également dans le monde académique (Vertoont, 2018). Selon Margrit Shildrick (2007)<sup>3</sup>, citée par Susan Vertoont (2018), les personnes en situation de handicap elles-mêmes conçoivent leur vie relationnelle et sexuelle comme l'une des difficultés les plus importantes dans leur vie quotidienne.

Bien que les recherches sur la vie sexuelle et affective des personnes en situation de handicap sont de plus en plus nombreuses, la culture populaire n'y a pas toujours accès ou ne s'y intéresse pas forcément. Le fait d'en avoir conçu une téléréalité permet donc de toucher une grande partie de la population, car la télévision reste un moyen de communication important. Ceci représente un premier pas contre l'indifférence des désirs sexuels et romantiques des personnes en situation de handicap.

## Quand la téléréalité légitime certains stéréotypes

Étant donné que ce sont souvent des personnes ne vivant pas constamment en situation de handicap qui conçoivent les émissions de téléréalité, celles qui travaillent avec des participant.e.s en situation de handicap reposent souvent sur des représentations qui renforcent les préjugés sur elles. Dénoncées depuis les années 1990, ces constructions stéréotypées du handicap n'ont pas forcément évolué (Vertoont, 2018). La « personne handicapée » est encore trop souvent appréhendée au travers d'une vision misérabiliste, dans laquelle la personne, vulnérable, ne peut mener une vie autonome sans l'aide d'une personne « non handicapée ». Selon Susan Vertoont (2018), cette vision de la personne ayant besoin d'aide se trouve encore généralisée, de nos jours, par les médias.

---

<sup>3</sup> Shildrick, M. (2007) Dangerous discourses : Anxiety, desire and disability. *Studies in Gender and Sexuality*, 8(3) : 221–244.

Évidemment, la manière dont le public reçoit et interprète les informations véhiculées dépend de l'expérience passée de chaque personne, de sa vision du handicap, mais également de son entourage, de son genre, de son statut socio-économique, etc. Ainsi, il est important de garder à l'esprit que les informations diffusées par les médias et la manière dont elles sont présentées, bien qu'elles paraissent neutres, sont souvent empruntés de stéréotypes qu'il convient de déchiffrer.

Il est primordial de prendre la peine de vérifier d'un œil critique les idées qui y sont présentées. Cela est renforcé dans le cas qui nous intéresse, car les informations apparaissent sous la forme d'une téléréalité, ce qui n'incite pas forcément à un esprit critique et renforce les préjugés. En effet, la téléréalité n'est pas appréhendée comme un genre informatif, mais plutôt comme un divertissement.

Pour Susan Vertoont (2018 : 828-829), « *il est donc d'une importance cruciale que les médias représentent le handicap de manière moins stéréotypée et plus nuancée* », bien que les mentalités évoluent petit à petit. Par exemple, les producteurs de cette émission ont tendance à exagérer certaines difficultés qui prouvent à quel point les participant(e)s s'écartent du comportement normatif à adopter lors d'une rencontre amoureuse.

Bien que la vie affective des participant.e.s est reconnue dans l'émission, le côté « voyeuriste » de celle-ci n'est pas à nier, notamment à travers « *une "théâtralisation du handicap", d'autant plus pernicieuse qu'elle se fait à travers un cadre qui prétend "intégrer les besoins romantiques et sexuels des personnes handicapées dans le courant dominant"* » (Barker et al., 2018). Le programme expose ainsi des situations parfois embarrassantes aux yeux du grand public. Cela implique, selon Beverley Skeggs et Helen Wood (2012)<sup>4</sup>, cités par Susan Vertoont (2018) qu'il est difficile, pour l'audience, de s'identifier ou de ressentir un engagement émotionnel avec les participant.e.s, tel (le) s que la télévision les représente.

En outre, les téléspectateurs conçoivent souvent les participant.e.s d'une téléréalité comme des acteurs et actrices étant donné que face aux caméras, leur manière d'agir serait différente de la réalité. Par contre, en ce qui concerne les participant.e.s en situation de handicap, la position critique du public évolue : ils/elles seraient davantage perçu.e.s comme affichant une attitude « vraie », alors qu'ils/elles évoluent également dans une mise en scène (Hill, 2005<sup>5</sup>, citée par Vertoont, 2018).

## De quels stéréotypes parle-t-on ?

Susan Vertoont (2018) a analysé, dans son article, la réaction de près d'un millier de téléspectateurs et téléspectatrices qui se sont exprimé.e.s suite à la vision du programme sur Twitter, ainsi que sur des blogs dont les auteur.e.s sont des personnes en situation de handicap et des revues de presse sur Internet. Nous nous axons, dans cette analyse, sur quelque un des

---

<sup>4</sup> Skeggs, B. et Wood, H. (2012). *Reacting to Reality Television: Performance, Audience and Value*. New York: Routledge.

<sup>5</sup> Hill, A. (2005). *Reality TV: Audiences and popular factual television*. London And New York: Routledge Taylor & Francis Group.

clichés véhiculés, mais nous devons rester conscient.e.s qu'il en existe actuellement encore énormément.

L'idée générale largement répandue chez les personnes ayant réagi à l'émission est : « tout le monde devrait pouvoir avoir un rendez-vous amoureux ». Pourtant, lorsque Susan Vertoont (2018) a analysé les commentaires, plusieurs idées sous-jacentes sont apparues. Il est donc intéressant de se pencher sur ce type de médias pour se rendre compte que certaines idées et des stéréotypes sont toujours ancrés dans les mentalités.

La première réaction relevée concerne les relations amoureuses des personnes en situation de handicap. Selon certains téléspectateurs, elles ne devraient avoir des relations amoureuses qu'entre elles. Pour eux, "les personnes en situation de handicap qui ne trouvent pas de partenaires" est un état naturel. Le programme renforce cette vision par la mobilisation d'acteurs externes (les agences de rencontre) pour « trouver l'amour », car, en fin de compte, même « ces personnes » ont aussi besoin d'amour.

Pour Susan Vertoont (2018), cette considération s'apparente au modèle de la charité du handicap, dans lequel ce sont des personnes « valides » qui viennent en aide aux personnes en situation de handicap. Cela renforce le stéréotype d'une personne incapable d'autonomie dans sa recherche d'un.e partenaire et, par extension, incapable d'une autonomie quelconque, sauf si elles sont aidées. De ce point de vue, le programme maintient une certaine vision dualiste entre les personnes en situation de handicap d'une part, et les personnes valides de l'autre.

Ensuite, une autre idée répandue au sein du public et relevée par Susan Vertoont (2018) est le fait que les personnes en situation de handicap devraient avoir des rendez-vous dans la sphère privée. Selon ces téléspectateurs, il n'est pas utile de rendre publics au travers des médias de tels moments intimes. Les participant.e.s ainsi exposé.e.s seraient vulnérables et incapables d'exercer un regard critique sur le programme en lui-même. Ce type de critique ne repose non plus sur un modèle de charité, mais plutôt sur un modèle paternaliste, s'exclamant au nom des personnes en situation de handicap.

Pourtant, les participant.e.s ne sont pas dépourvu.e.s de moyens d'actions, d'opinions sur le programme et sur leur propre personne. C'est ce que Balázs Boross et Stijn Reijnders (2018) ont analysé dans leur étude, en interviewant trois participant.e.s du programme et en analysant leur capacité d'action. L'une des participantes, au travers de son engagement dans l'émission, a voulu prouver au grand public que les personnes en situation de handicap pouvaient effectivement avoir des rendez-vous amoureux, tandis qu'une autre a profité du programme pour se distancer des personnes avec des difficultés des apprentissages, étant donné qu'elle souffre « seulement » de problèmes de mobilité physique. Selon elle, « *quand tu es dans une chaise roulante, les gens ont tendance à penser qu'il y a quelque chose qui ne va pas mentalement non plus* » (Annabel, cité par Boross et Reijnders, 2018 : 11).

Nous pouvons donc nous rendre compte que les participant.e.s ne sont pas tou.te.s filmé.e.s « à leur insu », alors que l'idée du paternalisme a plutôt tendance à protéger celles et ceux qui n'auraient pas de pouvoir. De plus, selon Susan Vertoont (2018), un mouvement de plus en plus

important prend place dans notre société, conduit par des personnes en situation de handicap, mais aussi par des associations défendant leurs droits, de politiser et de rendre publiques les questions longtemps restées taboues, comme celles de la sexualité des personnes en situation de handicap.

En s'intéressant à ce thème, cette émission déploie une forme de résistance contre les notions hégémoniques d'infériorité, de passivité, d'asexualité et d'exclusion des représentations à la télévision en général. Mais nous voyons, dans la suite de cette analyse, qu'une forme d'infériorité est toujours maintenue en ce qui concerne les participant.e.s de l'émission.

## Une « normalité » réaffirmée

Une idée relevée par Susan Vertoont (2018) est relative au fait que lorsque l'expérience amoureuse d'une personne en situation de handicap se rapproche de l'expérience de vie et des normes des personnes valides, celles-ci auront davantage tendance à l'« accepter » comme un être humain. La manière dont cette téléréalité est conduite joue en effet un rôle dans cette idée, car les producteurs mettent en évidence un tel cadre normatif où le comportement d'hétérosexuel est obligatoire, ainsi qu'un comportement d'une personne « valide », sans « défaut » dans lequel les dérapages sont synonymes d'amusement.

Pour la majorité des participant.e.s de l'émission, généralement des personnes avec des difficultés des apprentissages, il est difficile de se conformer à ces comportements prescrits, appréhendés comme une norme dominante. En ce sens, l'émission ne manque pas de séquences pour le rappeler. Comment se préparer avant un rendez-vous ? Comment se comporter lors de ce rendez-vous ? Quels sujets de conversation avoir ? Comment faire une déclaration d'amour ? Toutes ces situations, dans lesquelles les participant.e.s auraient « mal agi », ont suscité de nombreuses réactions et moqueries sur Twitter de la part des téléspectateurs (Vertoont, 2018).

Il y aurait donc un comportement « normal » à afficher durant un rendez-vous, ce qui amplifie, en ce sens, la pression sociale exercée sur les personnes en situation de handicap. Mais même lorsqu'un candidat, ayant été atteint d'une déformation du visage, se comporte de manière « normale » en mettant du déodorant pour se préparer afin de rencontrer une femme, une téléspectatrice commente « *Je peux vous l'assurer, même la bouteille entière de déodorant ne va pas aider #theundateables* » (Lauren Tootell, 2012, citée par Vertoont, 2018 : 833). Finalement, c'est le « handicap » de la personne qui influence de manière considérable nos préjugés.

Le comportement hétérosexuel et le corps non handicapé à prouver (bien qu'il se ne sera donc jamais atteignable), tels qu'ils sont exposés dans le programme, ne font qu'éloigner les « personnes handicapées » et les « personnes valides », amplifiant le fossé entre « eux » et « nous ». L'expression d'une identification et d'un sentiment commun face aux mêmes problématiques concernant l'amour ne sont pas retrouvés. La compréhension de leurs difficultés quotidiennes afin d'aboutir à une réflexion telle que « si j'étais à sa place, comment aurais-je réagi ? », n'est pas non plus atteinte pour la grande majorité des téléspectateurs et téléspectatrices.

Selon Susan Vertoont (2018), cette situation pourrait s'expliquer notamment par la manière dont les réalisateurs ont produit l'émission. Le côté « voyeuriste » de celle-ci est souligné, car les téléspectateurs n'attendent qu'à assister à la manière dont les participant.e.s s'en sortent face à diverses situations, dans le but de s'amuser. Nous y retrouvons une tendance à l'exagération de certaines difficultés, éloignant ainsi les participant.e.s d'un comportement « normal » et prescrit lors d'un rendez-vous. Les différences sont davantage mises en avant et non les similarités concernant aux relations romantiques. Ceci constitue, pour Susan Vertoont (2018) une « pratique déshumanisante », suscitant certaines moqueries sur les réseaux sociaux. Nous pouvons comprendre que de nombreuses règles sociales sont sous-jacentes aux discours de l'émission.

Que penser de cela ? La manière de conduire ce type de programme télévisé n'engendrerait-elle pas un renforcement du stéréotype déjà largement répandu selon lequel une personne en situation de handicap ne peut, ou ne devrait pas, être en couple avec des personnes sans handicap ? L'accentuation de ce stéréotype n'est-elle pas la raison pour laquelle le public regarde cette émission, car elle est en accord avec leurs idées préconçues ? Une téléréalité, qui repose sur ces idées et qui renforce des stéréotypes populaires atteindrait-elle ainsi plus d'audience ? Nous pouvons imaginer les effets dévastateurs de telles diffusions à grande échelle.

Enfin, le statut asexué conféré aux personnes en situation de handicap véhiculé et naturalisé par les médias n'a pas été déconstruit dans cette émission. Peu de références ont été réalisées au sujet du plaisir et du désir sexuel, ce qui ne fait que renforcer le stéréotype. Susan Vertoont (2018), en analysant les commentaires de certain(e)s blogueurs et blogueuses réagissant à l'émission, indique qu'ils/elles critiquent le fait que les personnes en situation de handicap ne sont pas sexuellement actives. Par contre, l'auteure souligne que ces mêmes personnes ne s'expriment pas sur leur sexualité, ce qui en ferait un tabou persistant. Mais nous pouvons nous demander s'il convient d'étendre sa vie sexuelle sur Internet.

## Une position subordonnée perpétuelle

Balázs Boross et Stijn Reijnders (2018) ont signalé, dans leur étude, que les participant.e.s interrogé.e.s tentent fréquemment de faire passer un message lors de leur apparition dans l'émission. Par exemple, Matt tente d'influencer la production en montrant que les personnes en situation de handicap, quelle que soit leur situation actuelle, peuvent avoir des rendez-vous romantiques.

Mais dans le cas de Cathy, qui n'avait jamais eu d'expérience amoureuse antérieure, une certaine déception a été rencontrée face aux personnes que l'agence lui a présentées, car elle a dû « revoir ses critères à la baisse ». Finalement, sa participation a renforcé sa différence, dans le fait qu'elle est effectivement moins susceptible d'avoir des rendez-vous que d'autres personnes « valides », ou même des participant.e.s plus « populaires », qui ont davantage de succès.

De manière générale, les histoires des participant(e)s ont toutes comme dénominateur commun la transmission d'un message au public par rapport à l'expérience du handicap. Pour Cathy, les personnes en situation de handicap ne sont pas tellement différentes des « non handicapés ».

Matt, lui, défend l'idée que de nombreuses personnes, au profil différent, vivent dans les mêmes conditions et éprouvent les mêmes difficultés face à l'amour. Annabelle, quant à elle, souhaite montrer que les personnes à mobilité réduite ne se positionnent pas dans la « même catégorie de handicap » que les personnes ayant des difficultés d'apprentissage.

Malgré ce désir d'affirmer son autonomie et de s'émanciper, ainsi que d'émanciper les personnes en situation de handicap qui regardent l'émission, la participation à ce programme est contradictoire. En effet, afin d'être considéré(e)s comme « égaux/égales », les participant.e.s se retrouvent finalement dans une position subordonnée. Afin de pouvoir participer à l'émission, ils/elles doivent, *in fine*, adhérer aux scénarios mis sur pied par la production de l'émission. Celle-ci décide des parties de la vie des participant.e.s à mettre en avant, des situations parfois embarrassantes, tout en occultant d'autres aspects de leur personnalité et de leur quotidien. Ainsi, comme nous l'avons souligné, elle respecte des schémas normatifs sur la manière de se comporter lors d'un rendez-vous, de se préparer, d'exprimer ses sentiments.

Les producteurs de l'émission connaissent la manière dont le public aura envie de continuer à regarder l'émission et à capter davantage d'audience. C'est la vision de ces producteurs qui donne le ton sur les stéréotypes qui seront véhiculés, notamment lorsque les participant.e.s doivent s'inscrire dans une agence de rencontre pour obtenir un rendez-vous potentiel avec un.e partenaire, ce qui renforce l'image des personnes en situation de handicap « victimes » de la société. De plus, les producteurs attendent les moments précis d'angoisse et de tensions pour les filmer en détail juste avant et pendant les rendez-vous, comportements qui les éloignent de la « normalité ».

Ainsi, bien que les participant.e.s tentent de faire savoir qu'ils/elles sont disposé.e.s à s'engager dans des relations amoureuses, la situation dans laquelle ils/elles se retrouvent lors de rendez-vous renforce la distanciation sociale entre le public non handicapé et les participant.e.s handicapé.e.s. Au vu de cette situation, nous pouvons nous questionner sur la persistance du *statu quo* de cette ségrégation. La manière dont les producteurs ont produit l'émission suit un schéma où l'on peut savoir à l'avance que les participant.e.s agiront de manière prévisible lors de leurs rendez-vous.

Comme le soulignent Balázs Boross et Stijn Reijnders (2018 : 16),

« The Undateables, *en ce sens*, reste plus une histoire de **normalisation** plutôt qu'une **naturalisation de la différence** (*faire que la différence semble naturelle*) : une histoire souvent racontée à travers la **sélection stratégique** des situations, des personnages et des **réactions** qui sont censés être en accord avec les attentes des téléspectateurs, en laissant de côté certaines personnalités, des considérations et des choix non documentés ».

Selon ces mêmes auteurs, l'émission repose finalement sur un « *mythe de la participation* » (Boross et Reijnders, 2018 : 16). Les producteurs des médias traditionnels utilisent ainsi les principes de l'inclusion participative et de la diversité dans le but d'affirmer leur autorité tout en réduisant la place accordée aux participant(e)s qui n'accepteraient pas ou ne seraient

« pas capables » d'entrer dans un modèle standard de scénarios véhiculant des représentations limitées de ce qui devrait être « normal ».

## Conclusion

Au terme de cette analyse, nous pouvons observer que les réactions des téléspectateurs, qu'ils soient positifs ou négatifs, légitiment en diffusant certains stéréotypes et idées préconçues à propos des personnes en situation de handicap, ce qui au final, a un impact sur la manière dont ces dernières se voient. Ainsi, le sentiment de ne pas pouvoir incarner un « partenaire idéal » est manifesté dans les réactions suite à la diffusion de l'émission des blogueurs et des blogueuses en situation de handicap analysées par Susan Vertoont (2018).

Ces idées, qui concernent, dans le cas qui nous occupe, le handicap et les relations romantiques au travers des représentations télévisées, relèvent notamment d'une vision médicale ou encore « charitable » du handicap, où ce sont des personnes non valides, dépendantes, qui devraient requérir l'aide des personnes valides. Les commentaires de certains téléspectateurs suggèrent ainsi que les personnes en situation de handicap ne devraient avoir des relations amoureuses qu'entre elles, dans leur sphère privée et manière hétéronormative. Ils ne sont également pas appréhendés, pour le public large, comme des partenaires potentiels, possédant leurs propres désirs sexuels. En cela, Jenny Morris (1991)<sup>6</sup>, citée par Susan Vertoont (2018) avait déjà relevé ce type de stéréotype, ce qui révèle que plus de 25 ans après la parution de ce livre, ces jugements persistent.

Nous pourrions finalement nous demander si ce programme n'a pas été réalisé à partir d'un point de vue « non handicapé », qu'il s'agisse d'un comportement prescrit à afficher lors d'un rendez-vous galant, une hétérosexualité obligatoire et des attitudes nécessitant un corps « valide ». En cela, nous avançons l'idée que l'inclusion des personnes en situation de handicap dans l'ensemble des sphères de la société, notamment les médias traditionnels, ne doit pas seulement s'accomplir du côté des « participant.e.s », mais également du côté de la « production ».

Comme nous l'avons vu, les participant.e.s ont une capacité d'action au sein même du programme et s'en servent pour faire passer certains messages. Pourtant, ils se retrouvent à occuper une position subordonnée en se pliant aux mises en scène et en accentuant parfois leurs difficultés à « se conformer » aux codes sociaux. De cette manière, encore actuellement, les réactions des spectateurs continuent à pointer la différence « eux » et « nous », positionnant les personnes en situation de handicap en dessous de la condition d'« humain » (Vertoont, 2018).

Bien entendu, nous ne nions pas le fait que l'émission semble avoir engendré quelques effets positifs pour les personnes présentant certaines difficultés, en augmentant leur estime de soi au sujet de leur vie amoureuse. Elle peut être appréhendée comme un moyen qui permet d'affirmer que les personnes en situation de handicap ont aussi le droit de chercher l'amour, bien que le partenaire soit difficilement conçu comme non handicapé.

---

<sup>6</sup> Morris, J. (1991) *Pride Against Prejudice*. London : Women's Press

L'émission a également permis à certains blogueurs et blogueuses de se reconnaître au travers des histoires des participant.e.s dans les difficultés de rencontrer un partenaire, étendant cette situation hors de la sphère privée. Cela leur a donné l'impulsion de relater certaines anecdotes concernant leurs relations sur leurs blogs. Le « handicap » est-il finalement le problème ou est-ce plutôt le regard que porte la société sur les relations amoureuses des personnes en situation de handicap qui constitue le problème ?

Concernant l'impact de l'émission sur l'audience, bien qu'ayant renforcé certains stéréotypes, l'émission a rendu publique la thématique peu connue de la vie sexuelle et affective des personnes ayant des troubles des apprentissages, neurologiques ou du spectre de l'autisme. Elles ne sont pas appréhendées comme des êtres asexués ou totalement sans limites. De plus, la reconnaissance du public de l'authenticité des témoignages des participant.e.s renforce la réceptivité de « l'apprentissage social ».

Mais malgré cela, les participant.e.s sont inclus.e.s expressément « parce qu'ils/elles sont handicapé.e.s » et non parce qu'ils/elles font partie d'un ensemble plus large qu'est notre société. Pourquoi n'ont-ils/elles pas été impliqué.e.s dans d'autres émissions mettant en lien des personnes, de tous horizons, qui recherchent un.e partenaire amoureux.se ? Serait-ce parce que leur sexualité est, par avance, déjà considérée comme « anormale » ?

Finalement, il serait intéressant de concevoir un programme alternatif, qui se décentrerait des modèles dominants de l'hétérosexualité et de comportements jugés « normaux », tout en permettant aux personnes qui participent au programme de raconter leurs propres histoires sans mise en scène. Cela pourrait contribuer à déconstruire certains stéréotypes sociaux, le côté « voyeuriste » de ce type d'émission et à faire émerger davantage de compréhension envers ce sujet. Une réflexion devrait être faite sur la manière dont les « personnes valides » considèrent étroitement ce qui est « normal », « acceptable » et, en fin de compte « humain ».

Le regard de la société sur le handicap se doit d'évoluer et cela passe notamment par la déconstruction des nombreux stéréotypes qui nous entourent, répandus par une culture dominante et des normes sociales hégémoniques.

## Sources

Barker, M. J., Gill, R., & Harvey, L. (2018). *Mediated intimacy: Sex advice in media culture*. John Wiley & Sons.

Boross, B., & Reijnders, S. (2018). Dating the Media: Participation, Voice, and Ritual Logic in the Disability Dating Show *The Undateables*. *Television & New Media*.

Vertoont, S. (2018). Would you date 'the undateables'? An analysis of the mediated public debate on the reality television show 'The Undateables'. *Sexualities*, 21(5-6), 825-839.

## L'Association Socialiste de la Personne Handicapée

L'ASPH — **Association Socialiste de la Personne Handicapée** — défend les personnes en situation de handicap et/ou atteintes de maladie grave et invalidante, quels que soient leur âge ou leur appartenance philosophique.

Véritable syndicat des personnes en situation de handicap depuis plus de 90 ans, l'ASPH agit concrètement pour **faire valoir les droits de ces personnes**: lobby politique, lutte contre toutes formes de discriminations, campagnes de sensibilisations, services d'aide et d'accompagnement, etc.

### A - Nos missions

- Conseiller, accompagner et défendre les personnes en situation de handicap, leur famille et leur entourage
- Militer pour plus de justice sociale
- Informer et sensibiliser le plus largement possible sur les handicaps et les maladies graves et invalidantes
- Informer le public sur toutes les matières qui le concernent
- Promouvoir l'accessibilité et l'inclusion dans tous les domaines de la vie

### B - Nos services

#### Un contact center

Pour toute question sur le handicap ou les maladies graves et invalidantes, composez-le **02/515 19 19** du lundi au jeudi de 8h30 à 15h et le vendredi, de 8h30 à 11h.

#### Handydroit®

Service de défense en justice auprès des juridictions du Tribunal du Travail. Handydroit® est compétent pour les matières liées aux allocations aux personnes handicapées, aux allocations familiales majorées, aux reconnaissances médicales, aux décisions de remise au travail et aux interventions octroyées par les Fonds régionaux.

#### Handyprotection®

Pour toute personne en situation de handicap ou avec une maladie grave et invalidante, l'ASPH dispose d'un service technique spécialisé dans le conseil, la guidance et l'investigation dans le cadre des législations de protection de la personne handicapée.

#### Cellule Anti-discrimination

L'ASPH est un point d'appui UNIA (anciennement Centre pour l'Égalité des Chances) en ce qui concerne les situations discriminantes « handicap » afin d'introduire un signalement (plainte). Ex :

votre compagnie d'assurance vous refuse une couverture car vous êtes atteint d'une maladie chronique ? Elle vous propose une surprime ? Elle supprime votre police familiale en raison du handicap de votre enfant ou de votre partenaire ? Faites-nous en part, nous assurerons le relai de votre situation.

### **Handyaccessible®**

Notre association dispose d'un service en accessibilité compétent pour :

- Effectuer des visites de sites et proposer des aménagements adaptés
- Analyser des plans et vérifier si les réglementations régionales sont respectées
- Auditer les festivals et bâtiments selon les normes « Access-i »
- Proposer un suivi des travaux pour la mise en œuvre de l'accessibilité.

### **Contact**

ASPH – Rue Saint-Jean 32/38 – 1000 Bruxelles

Tél. 02/515 02 65 — [asph@solidaris.be](mailto:asph@solidaris.be)